



Rappel bourses

Nous vous rappelons qu'il est possible de cumuler :

- *Allocation Erasmus+ + AMI
- *Allocation Erasmus+ + MERMOZ

Même si vous remplissez les critères d'éligibilité de plusieurs bourses, l'attribution n'est pas automatique, c'est la commission qui décide de l'attribution finale d'une bourse de mobilité.

Informations concernant les bourses

(règles de cumul et non cumul, montant, critères d'éligibilité) :

https://international.univ-lille.fr/fileadmin/user_upload/docs_pdf_autre/international/docs/BoursesULille2018_etudes.pdf

Pour les étudiants bénéficiaires de la bourse MERMOZ :

Pour que la région puisse étudier votre demande de bourse Mermoz, vous devrez compléter un dossier sur la plateforme Mermoz.

ATTENTION : la plateforme pour l'année 2018/19 n'est pas encore ouverte, ne vous inscrivez donc pas dès maintenant.

Dès l'ouverture de la plateforme, nous vous enverrons un email pour vous inviter à compléter votre dossier en ligne.

Tout dossier soumis sur la plateforme 2017/18 qui est actuellement ouverte ne sera en aucun cas pris en compte et sera supprimé.

Quelque soit votre destination :

Il est impératif de remplir les formulaires Etape 3 Début de mobilité et Etape 4 Fin de mobilité

<https://univlille.moveonfr.com/form/5a72cc48ee189d1f2a000002/fra>

et pour les modalités de versement ?

1



Erasmus+

Erasmus +

70% après réception de votre certificat d'arrivée
30% après réception du certificat de fin de séjour

Règle de durée de financement :

Montant calculé au jour près en fonction des dates réelles de mobilité

Plus d'informations :

<https://international.univ-lille.fr>



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

2

AMI

Versement mensuel après réception de votre certificat d'arrivée

Règle de durée de financement :

Mois complet (un mois = 30 jours)



3

MERMOZ

Paieement par le Conseil Régional après validation du dossier sur la plateforme Mermoz par la Direction mobilités internationales.

80% au moment de la validation du dossier par le Conseil Régional

20% au retour de la mobilité

Règle de durée de financement :

Montant calculé par semaine en fonction du quotient familial

Contacts

Contact pour toute question concernant votre séjour d'études :

- Hors Erasmus+ : intl-exchange@univ-lille.fr
- Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr

Pour toute question d'ordre pédagogique (contrat d'études...), merci de contacter votre coordinateur dans votre UFR/Faculté.